



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 120031

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur l'intérêt du rapport sénatorial (n° 13/P 2005/2006) résultant d'une mission commune d'information sur le bilan et les perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis une quinzaine d'années (7 novembre 2006). Il lui demande les perspectives de son action relative à la proposition de permettre à tous les jeunes de se construire personnellement en adoptant un « objectif de 100 % d'activité pour les jeunes des quartiers en difficulté », que ce soit à travers l'emploi, la formation, une activité sociale ou un contrat aidé.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120031

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 6 mars 2007, page 2293